



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique agricole

Question écrite n° 106823

Texte de la question

M. Philippe Folliot appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les problèmes de sécheresse que rencontrent les éleveurs du Ségala. En effet, selon certains agriculteurs, il semblerait que la sécheresse excessive soit en partie due au balai quotidien des avions destinés à la prévention des risques de grêle. En effet de grandes quantités d'iodure d'argent, qui sont en théorie destinées à limiter la formation de gros grêlons, sont répandues au dessus des cultures et cela a pour conséquence d'anéantir complètement les nuages. Les conséquences sont dramatiques pour l'économie et la gestion des exploitations agricoles, c'est pourquoi il lui demande s'il existe des moyens de mesurer les conséquences économiques et environnementales de l'épandage d'iodure d'argent de manière à trouver un juste équilibre entre les besoins en eau des agriculteurs et la nécessité de protéger les cultures des chutes de grêle.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaite connaître les conséquences climatiques de l'épandage, par des moyens aériens, d'iodure d'argent destiné à la prévention des risques de grêle. Aucun résultat expérimental ou d'observation n'a permis, à ce jour, de prouver l'efficacité de cet épandage sur la formation des nuages (et notamment sur la formation des grêlons). Par ailleurs, il apparaît qu'en Midi-Pyrénées l'utilisation de l'iodure d'argent comme moyen de lutte anti-grêle reste limitée. Les services du ministère de l'agriculture et de la pêche suivent avec attention la problématique de la lutte anti-grêle et ses éventuelles conséquences sur le climat.

Données clés

- Auteur : [M. Philippe Folliot](#)
- Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française
- Type de question : Question écrite

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE106823>

- Numéro de la question : 106823
- Rubrique : Agriculture
- Ministère interrogé : agriculture et pêche
- Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

- Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10480
- Réponse publiée le : 23 janvier 2007, page 771